



Lasne Nature

Bulletin trimestriel
de l'a.s.b.l. "Lasne Nature"
B. 001-2326233-55

Siège social et rédaction
3, rue de Fichermont - B-1380 Lasne
Tél. : 02/ 633 30 24

Enfin, le balisage des sentiers !

Dans le cadre du balisage des 12 promenades du livre "Lasne et ses balades" par l'action commune de l'Administration communale et principalement du Tourisme, il nous a semblé opportun de

Le partenariat du groupe sentiers avec les différentes instances communales s'affirme et se développe.

Le balisage en sera la concrétisation. Nous serons guidés à travers la région



Exemple de poteau de début de promenade; à droite, en cours de promenade, un poteau directionnel.

faire le point sur l'avancement et sur les perspectives du projet. Notre livre à peine sorti et salué par la presse, en septembre 1996, nous recevions quelques messages de nos élus. Notre bourgmestre, Thierry Rotthier, nous félicitait pour ce beau travail et nous assurait le soutien du service des travaux pour l'entretien et la sauvegarde des sentiers. L'échevine de la culture et du tourisme, Brigitte Defalque, nous confirmait, quant à elle, son intention d'entamer avec le service des travaux le balisage des sentiers : "Le but étant évidemment de les baliser tous".

De notre côté, nous avons organisé une réunion où tous les intervenants étaient présents, à savoir le chef du service des travaux, Joël Hautfenne, l'échevin du patrimoine, Frédéric Dagniau, l'échevine du tourisme, Brigitte Defalque, ainsi que tous les membres du groupe sentiers de Lasne Nature concernés directement par ce projet.

Nous avons choisi le matériel : un poteau et un panneau en bois traité, ainsi que la technique de gravure au laser, les éléments du texte, la technique d'implantation et le planning d'exécution. Celle-ci devrait commencer début janvier 98, avec comme test la promenade n°1. L'octroi du budget nécessaire est en cours.

grâce à des panneaux clairs à l'entrée des chemins et sentiers. Plus d'hésitations quant à l'autorisation de les emprunter.

Un balisage soigné, respectueux de l'environnement naturel, bien entretenu, garantira un cheminement sans entraves et continu permettant à tous une grande variété d'expériences possibles.

Ce sont précisément quelques-uns des objectifs recherchés. Il est indispensable de réaliser un balisage de qualité qui s'intégrera dans un réseau d'itinéraires. Dans cette optique, nous attirons l'attention sur les abus de fermetures et de détournements de sentiers qui aboutissent souvent à leurs suppression de sentiers.

Veiller ensemble à la réhabilitation de nos sentiers contribue à développer une commune conviviale.

C'est du moins l'ambition que poursuit le groupe sentiers et celles et ceux qui l'ont secondé dans sa tâche.

Qu'il me soit permis de les saluer tous et de les remercier pour l'excellent travail qu'ils réalisent dans les actions de défense des sentiers.

Pascale LAMBERT,
Présidente du groupe SENTIERS

AVEC NOS MEILLEURS
VŒUX POUR 1998

Le récit de Jean Giono:
«L'homme qui plantait des arbres.»
(Pages 7 à 10)

80 CHEVAUX ET UNE PINCE CROCODILE

C'est sous ce titre que la revue de l'environnement "Paysages" publiait récemment l'article dont nous extrayons ci-dessous l'essentiel.

Une machine de 80 chevaux munie d'un bras articulé, un fonceur équipé d'un chargeur frontal et d'une pince crocodile, un glouton broyeur de branches, tel est cet engin destiné à l'entretien des haies.

Une convention appelée "Paysages en Famenne", signée par les communes de Rochefort, Marche et Durbuy, l'asbl Atelier et Environnement, le Ministère de la Région wallonne et l'Union européenne permet la concrétisation d'une démarche visant à l'entretien des haies.

La Région, propriétaire du matériel, a confié la gestion du projet à l'asbl. Après avoir énuméré les multiples avantages des haies,

"Paysages", écrit :
«Force est de constater que les agriculteurs manquent de temps et de moyens pour entretenir les haies».

L'asbl Atelier-Environnement peut être sollicitée par les agriculteurs, les propriétaires publics ou privés de haies situées sur le territoire des communes adhérentes au projet. Le service presté est facturé 500 Bef/heure et séduit incontestablement d'autres partenaires puisque les communes de Erezée, Somme-Leuze, Manhay, Nassogne et Hotton souhaitent rejoindre l'association.

La technique du sécateur de branches



LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT

La construction de bâtiments nouveaux et la mise en route d'installations techniques dans ces bâtiments ne se font normalement pas sans que les nuisances qu'elles peuvent apporter aux habitants voisins des sites en cause n'aient été auparavant sérieusement étudiées et pesées par l'autorité publique.

Comme nous avons eu connaissance de cas où cela n'avait pas été fait et comme nous étions sûrs que chez nos responsables administratifs ou politiques il n'existait aucune volonté délibérée de faire courir des risques à l'environnement, nous avons (dans un de nos articles, il y a six mois) parlé de "dysfonctionnements". Le dictionnaire nous y autorisait.

Nous espérons qu'au niveau de nos autorités communales, un peu grâce à

nous, on prendrait conscience de certaines causes de ces anomalies et, qu'on s'ingénierait à y apporter des remèdes. La prise de conscience espérée n'a pas eu lieu.

Il y a pourtant des phénomènes dont il est bon de s'aviser.

Entendons-nous bien, d'abord, sur le terme. Un dysfonctionnement est un phénomène, il n'est pas provoqué de façon volontaire, intentionnelle, il se produit même le plus souvent à l'insu des responsables. En général les personnes qui le provoquent sont animées du désir de bien faire. Elles font ce qu'elles peuvent, souvent dans un contexte de pénurie, de manque de temps, de surcharge, de circonstances où elles doivent choisir entre deux

UNE PRISE DE CONSCIENCE DIFFICILE À SUSCITER.

devoirs. Ou encore simplement elles se conforment à une banale routine bien installée que personne ne leur en veut d'observer parce que, dans la plupart des cas, il se justifie qu'elles l'observent.

Il n'empêche que ces façons de faire compromettent l'atteinte de certains des objectifs assignés à l'action collective.

Sans mettre personne en accusation et avec l'espoir d'être cette fois mieux entendu, j'entreprends aujourd'hui d'expliquer, à nouveau et plus en détail, ce qui grippe, à la base, le système d'évaluation des incidences des projets sur l'environnement et risque trop souvent de le rendre inopérant.

MISE AU POINT

A PROPOS DU "MOT DE L'ÉCHEVIN DE L'URBANISME", M. DAGNIAU.

Le conseil d'administration de Lasne Nature a été fort étonné de lire l'article de M. Dagniau dans le bulletin officiel de la Commune : "La vie à Lasne". Le conseil ne veut pas entrer dans une polémique stérile et blessante. L'échevin s'en prenait personnellement à M. Debreyne.

Le conseil rappelle que :

1. M. Debreyne qui a signé l'article mis en cause est responsable de la section urbanisme et aménagement du territoire. Dans le bulletin de l'association, il s'exprime au nom de Lasne Nature. Tous les articles publiés sont relus par le président, le secrétaire et le comité de rédaction. Les articles (sauf d'éventuelles lettres de lecteurs) expriment l'opinion de toute l'association et non un point de vue personnel. L'article écrit en juin par Fernand Debreyne sur l'affaire Mobistar, était poli et nuancé. Beaucoup de nos membres se sont sentis blessés par les sarcasmes de l'échevin.
2. Lasne Nature n'est liée à aucun parti politique. Nos 800 membres viennent de toutes les couches sociales, de toutes les confessions et de toutes les tendances politiques.
3. Lasne Nature a toujours reconnu tous les points positifs de la politique communale. Lasne a une politique volontariste en matière d'urbanisme et d'environnement mais notre association a également toujours relevé les points noirs de cette politique, sans aucune animosité.
4. Notre plus chère volonté est de continuer à collaborer au bien-être, au maintien et à l'embellissement de notre commune et ce avec les autorités communales. L'article de M. Dagniau contenait beaucoup de réponses aux problèmes soulevés par M. Debreyne. Nous constatons que l'échevin ne manque pas de projets pour pallier ceux-ci.
5. Notre association est toujours prête à rencontrer n'importe quel acteur de la vie communale. Une association comme la nôtre ne fonctionne que si elle est menée par des bonnes volontés. Mais elle doit aussi avoir des interlocuteurs de bonne volonté.

Le conseil d'administration.

Les notices d'évaluation accompagnant les demandes de permis.

On sait que la notice d'évaluation préalable est constituée par des réponses à un questionnaire qui a le mérite d'obliger le demandeur à se poser une série de questions touchant :

- toutes les sortes de dégradations possibles que son projet risque de provoquer dans l'environnement ;
- les mesures palliatives propres à supprimer ou à réduire à peu de chose les dégradations qui seraient à craindre ;
- l'efficacité qu'on peut attendre de ces mesures.

Certes, remplir un questionnaire administratif n'amuse personne, et l'on comprend qu'un nombre non négligeable de demandeurs le font en ayant seulement en vue de se mettre en règle, sans y attacher d'importance particulière. On comprend aussi que les réponses soient souvent d'une sincérité relative, le constructeur ne tenant pas à susciter lui-même des obstacles à l'acceptation pure et simple de son projet.



NEMENT, AMÉLIORABLE.

Et ensuite ?

La notice, jointe au dossier de demande de permis, fait, comme on dit, l'objet d'une instruction, à divers échelons de pouvoir.

Qui prétendra que jamais à aucun de ces échelons on ne se contente simplement de sacrifier à un rite, consistant à constater qu'il y a une notice, que ses rubriques semblent avoir été complétées, qu'elle est datée et signée ? (et encore...on ne vérifie pas toujours ce dernier point !)

L'avocat du diable

À la décharge des instances qui trouvent légitime de se limiter à une vérification formelle de ce type on peut dire les choses que voici - nous mettons nos commentaires en italiques :

- que les données de la notice, fournies par le demandeur, ne sont fatalement jamais objectives; ce sont des vétilles: pourquoi perdre son temps à les lire ? *-cette lecture n'a effectivement d'intérêt que si l'autorité compétente est déterminée à user de son droit de notifier au demandeur, dans les 30 jours, le genre d'informations complémentaires qu'il doit fournir (ce droit lui est donné par l'article. 10§3 du Décret de la Région wallonne qui concerne l'évaluation des incidences);*

- qu'au niveau communal on n'a que rarement la formation voulue pour apprécier certaines incidences, qu'on s'y trouve techniquement non outillé, dépourvu de personnel qualifié *-c'est exact sans doute : il faudra bien qu'un jour, la Commune recoure au besoin à des aides extérieures;*

- qu'engager du personnel supplémentaire est exclu, pour des raisons budgétaires, et aussi parce qu'il ne faut pas que les "bons" citoyens (ceux qui présentent des projets n'altérant vraiment pas l'environnement et ceux qui ne présentent aucun projet) paient pour les "mauvais" (les demandeurs de permis qui truquent leurs notices d'évaluation et obligent à ce qu'on procède à de fastidieuses vérifications) *-on reconnaît là un argument déjà entendu en d'autres circonstances; cela ne le rend pas nécessairement toujours pertinent: dans le cas présent, on peut penser que, pour moins de 100 fr annuels par tête, les "bons" jouiraient d'un environnement mieux protégé;*

mais ce n'est pas à nous qu'il appartient de décider qu'il en sera ainsi.

Faut-il souligner que ceux de nos décideurs qui tiennent le langage de notre avocat du diable se privent d'un élément d'appréciation que le législateur—en l'occurrence la Région wallonne, dans son Décret du 11.09.1985—a formellement voulu qu'ils prennent en considération ?

Cela aussi est la marque d'un dysfonctionnement: les acteurs ne sont pas conscients que leurs façons de faire font manquer un but. Ils n'ont pas du tout l'intention délibérée de laisser se dégrader l'environnement. Ici, simplement, ils ne s'avisent pas que les notices d'évaluation préalable constituent un instrument de protection fondamental, pour autant qu'on s'arrange pour que de bonnes réponses soient apportées aux questions qu'elles obligent à se poser.

Que dit le Décret ?

Art.10. § 1er. L'autorité compétente apprécie les incidences du projet sur l'environnement en prenant en considération la notice d'évaluation préalable et toute autre information qu'elle juge utile.

Art. 6. L'autorisation et le refus d'autorisation doivent être motivés en regard notamment des incidences sur l'environnement et des objectifs précisés à l'article 2.

Art. 2. (nous ne le détaillons pas, il est un peu long, il concerne trois buts correspondant à divers aspects de la protection de l'environnement).

En résumé, qu'est-ce qui coince, et pourquoi ?

Ne taxons pas de négligence le personnel administratif ou les responsables politiques qui, devant les notices d'évaluation qu'ils doivent traiter, se comportent de la façon que nous avons évoquée. Relisons plutôt les caractéristiques des dysfonctionnements que nous avons données plus haut, et constatons que toutes ces caractéristiques se retrouvent ici.

Si l'on veut que cela change, il est net qu'il faut procurer aux services concernés davantage de moyens. Et non mettre en accusation des gens qui

font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'ils ont. Les avons-nous jamais mis en accusation ?

Les remèdes ?

N'en parlons pas aujourd'hui.

Attendons que l'on s'avise enfin, d'abord, qu'il y a maladie (dysfonctionnement). Chacun peut bien sûr déjà réfléchir à des remèdes, les moins coûteux possibles. C'est avec plaisir que j'en discuterai avec ceux de nos lecteurs qui voudront bien m'écrire à ce sujet.

La suite au prochain numéro.

*Fernand Debreyne
Section Urbanisme*

P.S. - Je me suis efforcé, dans cet article comme dans le précédent publié il y a six mois, de rester objectif et d'inviter calmement les lecteurs, parmi lesquels il faut compter nos édiles, à prendre conscience de quelques pratiques usuelles qui mettent insidieusement en péril la protection de l'environnement.

J'ai dit : calmement. Car il me répugnerait de m'engager sur le terrain où M.Dagniau, échecvin de l'urbanisme, s'est placé le jour où il a rédigé certains passages de son article de "La Vie à Lasne" : celui de l'argument ad hominem et du sarcasme. Il est à espérer qu'il voudra s'aviser un jour lui-même qu'il ne convenait pas de faire imprimer, dans un bulletin communal officiel, des propos marqués de ces caractéristiques, à l'adresse d'un citoyen qui, je crois, n'a fait que mettre en lumière, poliment, des problèmes à résoudre. Cela dit, si l'échevin s'est senti attaqué, ou si même la Commune s'est sentie attaquée, je regrette fort d'avoir pu leur donner cette impression, car en faisant ces articles je n'avais, et je n'ai, aucune intention de nuire à personne.

F.D.

Ce n'est pas nous qui le disons...

A propos des antennes GSM, nous lisons ceci dans la Libre Belgique du 13 octobre 1997.

Avant de donner le feu vert à une série d'installations, la Ville (de Namur, ndlr) planche sur leur impact pour la santé des riverains.

L'implantation d'une antenne émettrice du réseau Proximus de Belgacom sur le toit de l'église de l'Assomption, située place des Tilleuls à Bouge, a suscité l'émoi des riverains.

Ils redoutent les effets de son rayonnement sur les enfants de

(suite en page 13)



Comme chaque année, notre assemblée générale s'est tenue le dernier jeudi du mois d'octobre. Ce sont nos membres effectifs (le "noyau" actif de notre association) qui y sont conviés, mais tous les membres sont les bienvenus dans cette maison de verre qu'est Lasne Nature.

Nous avons tout d'abord entendu le rapport du conseil d'administration sur les activités de l'année écoulée.

Avons-nous corrigé certains défauts de notre travail, avons-nous réalisé nos projets ?

L'an dernier, nous avons constaté un fort relâchement dans le versement des cotisations.

La faute en incombait, pensions-nous, non à une désaffection vis-à-vis de l'association, mais au fait que nous n'avions pas inséré régulièrement un bulletin de versement dans nos bulletins, ou, au moins, deux fois par an. C'est cette hypothèse qui s'est avérée exacte, puisque durant l'exercice 96 / 97 le chiffre des cotisations a non seulement dépassé celui des "bonnes années" 93, 94, etc. mais qu'il a été multiplié par 5 (!) par rapport à 95 / 96.

Ce succès montre à suffisance que l'existence et la vie même de Lasne Nature sont considérées comme importantes par de nombreuses personnes. Personnes qui ont compris qu'il n'y avait pas de liberté d'action et d'expression sans indépendance financière.

Pour l'année 1997 nous nous étions fixés deux objectifs importants. Tout d'abord, le creusement et la mise sous eau d'un étang dans la Réserve du Ru Milhoux. La chose est faite. Ensuite, la

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



réédition de notre livre "Lasne et ses balades" (augmentée d'un index très complet) vu que la première édition de 2000 exemplaires se trouvait épuisée. Cette deuxième édition est actuellement en vente.

Le groupe "sentiers" a poursuivi inlassablement son travail et a fourni à la Commune tous les éléments nécessaires au balisage des sentiers repris dans les douze promenades proposées dans notre livre.

La Commune a pour ce faire voté un premier budget pour 1997, budget destiné à l'achat du matériel adéquat. Enfin, elle s'est engagée à commencer incessamment ce travail. (voir page 1). Après avoir passé en revue les dossiers dont nous avons eu à nous occuper : interventions à tous les niveaux dans les dossiers d'urbanisme, d'aménagement du territoire, de politique des déchets, nous avons dressé un bilan de nos actions dans les divers domaines. Cela va de la protection des batraciens, (avec l'aide logistique de la Commune), la problématique de l'eau et le montage de l'exposition " L'eau, c'est la vie", aux neuf promenades et aux deux conférences que nous avons organisées.

Après avoir fait appel à la collaboration de nos amis pour une gestion efficace du Ru Milhoux et diverses tâches au sein de l'association, le conseil d'administration a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres effectifs et rendu hommage à tous ceux qui par leur participation et leur aide font que Lasne Nature VIT et se développe.

Après le rapport financier qui dénote la bonne santé de notre association et sa saine gestion, puis, il fut rendu hommage à Monsieur Rostenne, notre commissaire aux comptes démissionnaire. Son successeur, Monsieur Schmidt, donna lecture du rapport par lequel il spécifie avoir vérifié tous les éléments du bilan, constaté la concordance entre les écritures et les pièces comptables.

Il recommande donc à l'assemblée l'approbation de ce bilan.

Après un vote unanime, il est encore donné lecture des perspectives financières pour l'exercice 1997 / 1998 qui font apparaître, compte tenu d'une certaine prudence quant au total des cotisations que l'on espère recueillir, un léger déficit de l'exercice. Avant de passer à un échange de vues avec les membres présents, sont évoqués nos projets pour l'exercice qui s'ouvre.

Nous ne prévoyons pas de grands travaux ou de nouvelles éditions pour cette année, en dehors de celle de nouvelles cartes postales, édition d'ailleurs, plusieurs fois reportée. Ce sera une année de consolidation, d'approfondissement de travaux entrepris. Il nous faudra accorder une attention toute particulière à la réalisation du balisage des chemins et sentiers par la Commune et, éventuellement, lui prêter aide. ▶

QUELQUES REVUES ET BULLETINS SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES REVUES ET BULLETINS SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES



Magazine bimestriel publié par les Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique. Les activités des RNOB

s'étendent à tout le pays :
- acquisition de nombreux terrains qui deviennent des réserves naturelles gérées par l'association,
- développement des actions de

protection de la flore, de la faune. La cotisation annuelle donne droit à l'envoi de la revue. Pour les - de 18 ans et les + de 65 ans : 400 F. Pour les autres : 600 F. A verser au compte : 000-0083431-11 des RNOB asbl 105, rue Royale Sainte-Marie, 1030 Bruxelles.

NATURE FUTURE
Feuille de contact illustrée publiée par la direction de la Conservation et des Espaces verts du ministère de la Région wallonne.



Vous pouvez bénéficier d'un abonnement gratuit à cette publication. Il vous suffit d'envoyer votre demande à Nature Future, avenue Prince de Liège, 15, 5100 Jambes.

L'ÉRABLE + LE BULLETIN DU CERCLE DES GUIDES NATURE DU BRABANT
Revue trimestrielle publiée par l'ensemble des Cercles des naturalistes de Belgique et bul-

letin bimestriel publié par le CERCLE DES GUIDES NATURE DU BRABANT.

Ils comportent tous renseignements au sujet des excursions guidées, des activités du Cercle, des informations diverses et des articles d'intérêt général au sujet de la nature.

Cotisation annuelle : 450 F donnant droit aux deux publications, à verser au compte : 034-0946110-34 du Cercle des guides nature du Brabant, av. J. Smets 12, 1160 Bruxelles. Mensuel publié (sauf en juillet et

**UN CADEAU DE NOËL IDÉAL**

Le livre "Lasne et ses balades"

Si vous ne possédez pas encore ce livre précieux et que vous désirez mieux connaître, découvrir votre cadre de vie, si vous cherchez un cadeau original à faire à un parent, un ami amoureux de notre village ou à un ancien habitant de Lasne nostalgique du cadre de sa jeunesse, **OFFREZ-VOUS**, offrez-lui le livre *Lasne et ses balades*.

Aussi passionnant qu'un roman, il nous conte l'histoire des cinq villages qui, réunis, forment notre commune.

Les chapitres se succèdent, racontent ses beautés, et *Lasne et ses balades* vous propose les itinéraires de douze merveilleuses promenades décrites en détail, cartographiées,

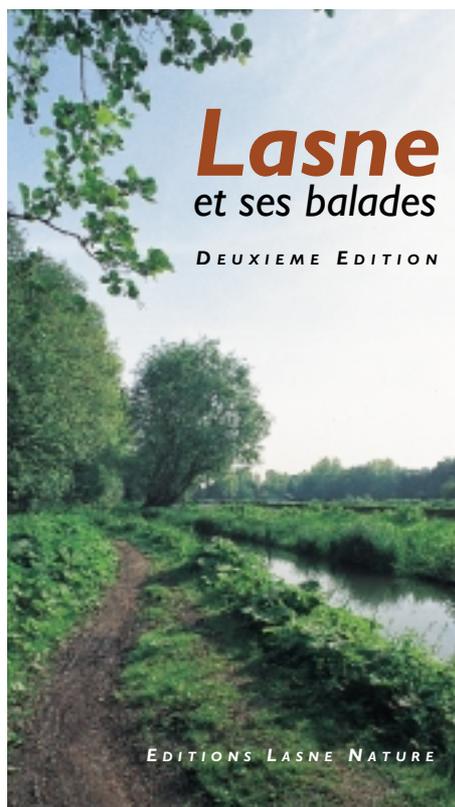
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(suite de la page 4)

Après un fructueux échange de vues sur notre travail, la façon de convaincre plus de membres de s'impliquer davantage dans le bénévolat, de participer à l'écriture de notre bulletin, nous avons évoqué la nécessité de penser à "la relève", au rajeunissement des l'un ou l'autre responsable de l'asbl.

La séance est ensuite levée, et les discussions se poursuivent, un verre de vin (ou de jus de fruits) à la main... jusqu'à l'ultime goutte de la dernière bouteille.

D.G.



et, nouveauté par rapport à la première édition accompagnées d'un index complet.

Ce livre de 220 pages est agrémenté de nombreuses photos et cartes, au format 115 x 225 se glisse aisément dans la poche.

Vous le trouverez chez votre libraire au prix de 575 F.

Il peut vous être envoyé pour le même prix augmenté de 80 F de frais postaux en versant donc 655 F au compte

001 2693758 47 de Lasne Nature (livres) 1380 LASNE.

A VOUS QUI POSSÉDEZ DÉJÀ LA 1ère ÉDITION

Nous avons édité un tiré à part des 16 pages de l'INDEX qui figure maintenant dans la deuxième édition.

Il se glisse dans le rabat de la couverture.

Il vous permettra de retrouver aisément non seulement les rues, chemins, mais aussi les lieux-dits, églises, chapelles, fermes, châteaux, moulins... et même quelques beaux arbres.

Cet INDEX peut vous être envoyé contre versement de 50 F au compte 001 2693758 47 de Lasne Nature 1380 LASNE

80 cheveux et une pince crocodile

(suite de la première page)

qui effectue des coupes franches permettant une reprise rapide et vigoureuse du végétal est préférée à la débroussailleuse à fléau ou à marteau. Le travail de l'Atelier-Environnement comprend également d'autres missions.

Pour tous renseignements : Demoulin D. - Atelier-Environnement rue de la Laiterie, 5, 6941 TOHOGNE. Tél.: 086 21 45 67

REVUES ET BULLETINS SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES REVUES ET BULLETINS SUR L'ENVIRONNEMENT • QUELQUES REVUES



Espace-vie

août) par la Maison de l'Urbanisme du Centre culturel du Brabant Wallon. Un espace pour vos informations et échanges en aménagement du territoire, urbanisme et environnement.

Abonnement gratuit pour les habitants du Brabant wallon. Adressez votre demande au Centre culturel du Brabant wal-

lon, rue Belotte, 3 à Court-St-Etienne. Tel. : 010 / 61 57 77 Fax : 010 / 61 57 42.



Ce mensuel édité depuis 17 ans par Brabant-Écologie, association dont le siège est dans notre village, publie régulièrement quantité d'informations recueillies dans le monde entier.

Ces informations, souvent très critiques, concernent les dangers du nucléaire, le réchauffement de la planète, la destruction de la couche d'ozone, les manipulations mettant la santé de l'homme en danger, les pollutions de toutes sortes. D'autres part TAM-TAM mène campagne pour l'utilisation des énergies de remplacement telles que l'éolienne et la solaire.

Enfin son "Agenda vert" nous informe d'une série de visites «nature», conférences aussi

bien en Belgique qu'à l'étranger.

Abonnement : 2 ans soit 22 numéros (sauf juillet) : 330F à verser au compte : 000 1519365 - 54 de Brabant Écologie, route de Renipont, 33, 1380 Ohain.

Nous vous donnerons dans notre prochain numéro des renseignements concernant d'autres revues et bulletins publiés en Belgique et à l'étranger.



Nos amis Erik et Eve Severin furent une fois encore présents cette année aux Jardins d'Aywiers. Abrisés dans le stand de la Région wallonne, ils y expliquèrent inlassablement ce qu'est le compost et répondirent (jusqu'à en perdre la voix) aux multiples questions des visiteurs. C'est de leur expérience qu'est né le texte suivant.

La présentation du compost à Aywiers est une saga sans cesse renouvelée, mais immuable dans son principe : l'homme étant très proche de l'humus, comme chacun sait.

En ce début d'automne, les amateurs de jardins et autres promeneurs ont donc retrouvé, cette fois au stand de la Région wallonne, le compost, qu'il soit "de broussailles", dit des Templiers, ou "ménager".

Cette agréable proximité a suscité d'excellents échanges sur son utilité qui, tout en soulageant nos poubelles, fertilise gaiement nos jardins.

Extrêmement rares sont les indifférents à l'appel du compost, les autres se classant en quatre catégories :

Il y a d'abord le passionné qui connaît déjà tous les trucs et les partage généreusement. C'est un converti qui prend part à l'exposé avec enthousiasme et crée ainsi une atmosphère conviviale et chaleureuse.

Ensuite, vient le sceptique qui passe, un petit sourire en coin, poussé dans le dos par sa femme. Ou alors, c'est elle qui veille au compost et il vient aux nouvelles à tout hasard, l'air de rien.

Le curieux est double : soit il aimerait tant plonger dans le tas, mais n'a hélas pas de jardin. Soit, s'étant déjà frotté au compost sans que les résultats soient à la hauteur de l'effort fourni, il cherche désespérément la solution. Les avatars semblent nombreux en effet :

- que faire de ces damnées tontes de pelouse et de ces feuilles d'automne ? Habituellement, on stocke les feuilles en automne en vue de les intégrer dans un compost au printemps, et l'on peut déjà dire que toutes les feuilles conviennent mais que celles du noyer et du chêne ne sont pas conseillées seules.

La période des tontes étant terminée, le problème des feuilles et des tontes de gazon sera abordé dans un prochain article (1).

- que faire quand on ne possède pas de vers de terre ?

- et quand la compostière à manivelle offerte à prix écrasés par la Commune ne donne pas satisfaction ?

- et quand le tas inerte "en toit de chaume" prend des proportions gigantesques et atteint un âge éminemment vénérable ?

- et quand les pelures d'oranges ne sont pas bio, et les clous, et les plumes ?

Cette avalanche de questions crée parfois la réaction finale, celui qui veut acheter :

- Comment, vous ne vendez pas ? Mais pourquoi êtes-vous là ?

La réponse est limpide :

Chacun peut édifier son tas de compost et dans la vie, il y a un temps pour tout. Un jour vous ferez le vôtre et c'est pour cela, précisément que nous répondons "oui" à la gentille invitation des Jardins d'Aywiers.

Enfin, pour parler pratique, voici un petit résumé des matières exposées au stand et destinées à améliorer le compost ménager, tout en diminuant nos ordures cher payées.

En dehors des habituels déchets organiques de la maison et du jardin, citons :

Les copeaux et cendres de bois, poils d'animaux, cheveux, plumes, ficelles, fibres naturelles, litières, orties, coquilles écrasées d'oeufs, moules, noix, noisettes, le cuir, le carton ondu-

lé brun coupé en morceaux, éponge naturelle, marc de café avec filtre non blanchi au chlore, limaille de fer, cuivre, zinc...et quelques vieux clous qui à eux seuls, se taillèrent un joli succès...

Seul élément naturel apporté de l'extérieur, nous ajoutons le "maërl" ou lithotamne (poudre d'algues marines calcaires). Car, sans celui-ci, le compost prend plus de temps et devient trop acide.

A la vue de ces ingrédients multiples, les questions ont fusé, entraînant ainsi l'échange de divers trucs que nous nous empressons de vous faire partager.

Au sujet du "maërl",

- c'est un très bon activateur de compost; on l'utilisera à raison de 5 à 6 kg par m³ de compost.
- Antimousse efficace pour nos pelouses, supprime l'excès d'humidité du sol (5-6 kg / are / an) avec un bon terreau en accompagnement (2-3 Kg / m²) en surface.
- Appliqué en litière, assainit les locaux de la plupart de nos animaux domestiques et est favorable à leur santé.
- Excellent remède préventif, en pulvérisation foliaire contre les maladies cryptogamiques (mildiou de la pomme de terre). Supprime les pucerons des rosiers.
- Rééquilibre l'eau des étangs en neutralisant l'acidité due à l'eau de pluie. Il suffit de saupoudrer un peu de maërl en surface quand apparaissent les algues filamenteuses, signes d'éléments nutritifs en excès.

Voilà encore quelques astuces échangées :

- La levure de bière dissoute dans l'eau et utilisée modérément, peut également servir d'activateur de compost.
- Le marc de café placé sur la trajectoire des fourmis les dégoûte profondément.
- Le marc de café dégraisse, paraît-il, les canalisations d'un évier.
- Les coquilles de moules, les poils de chats et de chiens éloignent les taupes lorsqu'on les place dans leurs trous.

Pendant qu'au-dessus du tas de compost, circulent les idées fertiles, qui pourrait deviner déjà "qu'un trésor est caché dedans" ?

Erik et ÈVE SEVERIN

(1) Rappelons que les feuilles mortes sont, en hiver, un refuge idéal pour les cochenilles.



En cadeau de Noël : le plus beau texte de Giono

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES

Giono a offert ce récit parce que c'était ce qu'il avait de plus humain à donner à la postérité. Il espérait que son texte soit largement diffusé, copié et recopié pour que le plus de gens possible le lisent et le recoivent comme un cadeau à méditer.

Pour que le caractère d'un être humain dévoile des qualités vraiment exceptionnelles, il faut avoir la bonne fortune de pouvoir observer son action pendant de longues années. Si cette action est dépouillée de tout égoïsme, si l'idée qui la dirige est d'une générosité sans exemple, s'il est absolument certain qu'elle n'a cherché de récompense nulle part et qu'au surplus elle ait laissé sur le monde des marques visibles, on est alors, sans risque d'erreurs, devant un caractère inoubliable.

Il y a environ une quarantaine d'années, je faisais une longue course à pied, sur des hauteurs absolument inconnues des touristes, dans cette très vieille région des Alpes qui pénètre en Provence.

Cette région est délimitée au sud-est et au sud par le cours moyen de la Durance, entre Sisteron et Mirabeau, au nord par le cours supérieur de la Drôme, depuis sa source jusqu'à Die; à l'ouest par les plaines du comtat Venaissin et les contreforts du mont Ventoux. Elle comprend toute la partie nord du département des Alpes-de-haute-Provence, le sud de la Drôme et une petite enclave du Vaucluse. C'étaient, au moment où j'entrepris ma longue promenade dans ces déserts, des landes nues et monotones vers 1200 à 1300 mètres d'altitude. Il n'y poussait que des lavandes sauvages.

Je traversais ce pays dans sa plus grande largeur et, après trois jours de marche, je me trouvais dans une désolation sans exemple. Je campais à côté d'un squelette de village abandonné. Je n'avais plus d'eau depuis la veille et il me fallait en trouver. Ces maisons agglomérées, quoique en ruines, comme un vieux nid de guêpes, me firent penser qu'il avait dû y avoir là, dans le temps, une fontaine ou un puits. Il y avait bien une fontaine, mais sèche. Les cinq à six maisons, sans toitures, rongées de vent et de pluie, la petite chapelle au clocher écroulé, étaient rangées comme le sont les maisons et les chapelles dans les villages vivants, mais toute la vie avait disparu. C'était un beau jour de juin avec un grand soleil, mais, sur ces terres sans abri et hautes dans le ciel, le vent soufflait avec une brutalité insupportable. Ses grondements dans les carcasses des maisons étaient ceux d'un fauve dérangé dans son repas. Il me fallut lever le camp.

A cinq heures de marche de là, je n'avais toujours pas trouvé d'eau et rien ne pouvait me donner l'espoir d'en trouver. C'était partout la même sécheresse, les mêmes herbes ligneuses.

Il me sembla apercevoir dans le lointain une petite silhouette noire, debout. Je la pris pour le tronc d'un arbre solitaire. A tout hasard, je me dirigeai vers elle. C'était un berger. Une trentaine de moutons couchés sur la terre brûlante se repo-

saient près de lui. Il me fit boire à sa gourde et, un peu plus tard, il me conduisit à sa bergerie, dans une ondulation du plateau. Il tira son eau - excellente - d'un trou naturel, très profond, au-dessus duquel il avait installé un treuil rudimentaire. Cet homme parlait peu. C'est le fait des solitaires, mais on le sentait sûr de lui et confiant dans cette assurance. C'était insolite dans ce pays dépouillé de tout. Il n'habitait pas une cabane mais une vraie maison en pierre où l'on voyait très bien comment son travail personnel avait rapiécé la ruine qu'il avait trouvée là à son arrivée. Son toit était solide et étanche. Le vent qui le frappait faisait sur les tuiles le bruit de la mer sur les plages. Son ménage était en ordre, sa vaisselle lavée, son parquet balayé, son fusil graissé; sa soupe bouillait sur le feu. Je remarquai alors qu'il était aussi rasé de frais, que tous ses boutons étaient solidement cousus, que ses vêtements étaient reprisés avec le soin minutieux qui rend les reprises invisibles. Il me fit partager sa soupe et, comme après je lui offrais ma blague à tabac, il me dit qu'il ne fumait pas. Son chien, silencieux comme lui, était bienveillant sans bassesse. Il avait été entendu que je passerais la nuit là; le village le plus proche étant encore à plus d'une journée et demie de marche. Et, au surplus, je connaissais parfaitement le caractère des rares villages de cette région. Il y en a quatre ou cinq dispersés loin les uns des autres sur les flancs de ces hauteurs, dans les taillis de chênes blancs à la toute extrémité des routes carrossables. Ils sont habités par des bûcherons qui font du charbon de bois. Ce sont des endroits où l'on vit mal.

Les familles, serrées les unes contre les autres dans ce climat qui est d'une rudesse excessive, aussi bien l'été que l'hiver, exaspèrent leur égoïsme en vase clos. L'ambition irraisonnée s'y démesure, dans le désir continu de s'échapper de cet endroit. Les hommes vont porter leur charbon à la ville avec leurs camions puis retournent. Les plus solides qualités craquent sous cette perpétuelle douche écossaise. Les femmes mijotent des rancoeurs. Il y a concurrence sur tout, aussi bien pour la vente du charbon que pour le banc à l'église, pour les vertus qui se combattent entre elles, pour les vices qui se combattent entre eux et pour la mêlée générale des vices et des vertus, sans repos.

Par là-dessus, le vent également sans repos irrite les nerfs. Il y a des épidémies de suicides et de nombreux cas de folie, presque toujours meurtrière.

Le berger, qui ne fumait pas, alla chercher un petit sac et déversa sur la table un tas de glands. Il se mit à les examiner l'un après l'autre avec beaucoup d'attention, séparant les bons des mauvais.

Je fumais ma pipe. Je me proposais de l'aider. Il me dit que c'était son affaire. En effet : voyant le soin qu'il mettait à ce travail je n'insistai pas. Ce fut toute notre conversation. Quand il eut du côté des bons un tas de glands assez gros, il les compta



par paquets de dix. Ce faisant, il éliminait encore les petits fruits ou ceux qui étaient légèrement fendillés, car il les examinait de fort près. Quand il eut ainsi devant lui cent glands parfaits, il s'arrêta et nous allâmes nous coucher.

La société de cet homme donnait la paix. Je lui demandai le lendemain la permission de me reposer tout le jour chez lui. Il le trouva tout naturel, ou, plus exactement, il me donna l'impression que rien ne pouvait le déranger. Ce repos ne m'était pas absolument obligatoire, mais j'étais intrigué et je voulais en savoir plus. Il fit sortir son troupeau et le mena à la pâture. Avant de partir, il trempa dans un seau d'eau le petit sac où il avait mis les glands soigneusement choisis et comptés. Je remarquai qu'en guise de bâton, il emportait une tringle de fer grosse comme le pouce et longue d'environ un mètre cinquante. Je fis celui qui se promène en se reposant et je suivis une route parallèle à la sienne. La pâture de ses bêtes était dans un fond de combe. Il laissa le petit troupeau à la garde du chien et il monta vers l'endroit où je me tenais. J'eus peur qu'il vint pour me reprocher mon indiscrétion, mais pas du tout : c'était sa route et il m'invita à l'accompagner si je n'avais rien de mieux à faire. Il allait à deux cents mètres de là, sur la hauteur. Arrivé à l'endroit où il désirait aller, il se mit à planter sa tringle de fer dans la terre. Il faisait ainsi un trou dans lequel il mettait un gland, puis il rebouchait le trou. Il plantait des chênes. Je lui demandai si la terre lui appartenait. Il me répondit que non. Savait-il à qui elle était ? Il ne le savait pas. Il supposait que c'était une terre communale, ou peut-être était-elle la propriété de gens qui ne s'en souciaient pas ? Lui ne se souciait pas de connaître les propriétaires, il planta ainsi ses cent glands avec un soin extrême.

Après le repas de midi, il recommença à trier sa semence. Je mis, je crois assez d'insistance dans mes questions puisqu'il y répondit.

Depuis trois ans, il plantait des arbres dans cette solitude. Il en avait planté cent mille. Sur les cent mille, vingt mille étaient sortis. Sur ces vingt mille, il comptait encore en perdre la moitié du fait des rongeurs ou de tout ce qu'il y a d'impossible à prévoir dans les desseins de la Providence. Restaient dix mille chênes qui allaient pousser dans cet endroit où il n'y avait rien auparavant.

C'est à ce moment-là que je me souciai de l'âge de cet homme. Il avait visiblement plus de cinquante ans. Cinquante-cinq, me dit-il. Il s'appelait Elzéard Bouffier.

Il avait possédé une ferme dans les plaines. Il y avait réalisé sa vie. Il avait perdu son fils unique, puis sa femme. Il s'était retiré dans la solitude où il prenait plaisir à vivre lentement, avec ses brebis et son chien. Il avait jugé que ce pays mourait par manque d'arbres. Il ajouta que, n'ayant pas d'occupations très importantes, il avait résolu de remédier à cet état de choses. Menant moi-même à ce moment-là, malgré mon jeune âge, une vie solitaire, je savais toucher avec délicatesse aux âmes des solitaires. Cependant, je commis une faute. Mon jeune âge, précisément, me forçait à imaginer l'avenir en fonction de moi-même et d'une certaine recherche du bonheur. Je lui dis que, dans trente ans, ces dix mille chênes seraient magnifiques. Il me répondit très simplement que, si Dieu lui prêtait vie, dans trente ans, il en aurait planté tellement d'autres que ces dix mille

seraient comme une goutte d'eau dans la mer. Il étudiait déjà, d'ailleurs, la reproduction des hêtres, et il en avait près de sa maison une pépinière issue de faines. Les sujets qu'il avait protégés de ses moutons par une barrière en grillage, étaient de toute beauté. Il pensait également à des bouleaux pour les fonds où, me dit-il, une certaine humidité dormait à quelques mètres de la surface du sol.

Nous nous séparâmes le lendemain. L'année d'après, il y eut la guerre de quatorze dans laquelle je fus engagé pendant cinq ans. Un soldat d'infanterie ne pouvait guère y réfléchir à des arbres. A dire vrai, la chose même n'avait pas marqué en moi; je l'avais considérée comme un dada, une collection de timbres et oubliée. Sorti de la guerre, je me retrouvai à la tête d'une prime de démobilisation minuscule, mais avec le grand désir de respirer un peu d'air pur. C'est sans idée préconçue - sauf celle-là que je repris le chemin de ces contrées désertes. Le pays n'avait pas changé. Toutefois, au-delà du village mort, j'aperçus dans le lointain une sorte de brouillard gris qui recouvrait les hauteurs comme un tapis. Depuis la veille, je m'étais remis à penser à ce berger planteur d'arbres. "Dix mille chênes", me disais-je "occupent vraiment un très large espace".

J'avais vu mourir trop de monde pendant cinq ans pour ne pas imaginer facilement la mort d'Elzéard Bouffier, d'autant que, lorsqu'on en a vingt, on considère les hommes de cinquante comme des vieillards à qui il ne reste plus qu'à mourir.

Il n'était pas mort. Il était même fort vert. Il avait changé de métier. Il ne possédait plus que quatre brebis, mais, par contre, une centaine de ruches. Il s'était débarrassé des moutons qui mettaient en péril ses plantations d'arbres. Car, me dit-il (et je le constatais), il ne s'était pas du tout soucié de la guerre. Il avait imperturbablement continué à planter. Les chênes de 1910 avaient alors dix ans et étaient plus hauts que moi et que lui.

Le spectacle était impressionnant. J'étais littéralement privé de paroles et, comme lui ne parlait pas, nous passâmes tout le jour en silence à nous promener dans sa forêt. Elle avait, en trois tronçons, onze kilomètres de long et trois kilomètres dans sa plus grande largeur. Quand on se souvenait que tout était sorti des mains et de l'âme de cet homme - sans moyens techniques - , on comprenait que les hommes pourraient être aussi efficaces que Dieu dans d'autres domaines que la destruction. Il avait suivi son idée, et les hêtres, qui m'arrivaient aux épaules répan- dus à perte de vue, en témoignaient. Les chênes étaient drus et avaient dépassé l'âge où ils étaient à la merci des rongeurs ; quant aux desseins de la Providence elle-même, pour détruire l'oeuvre créée, il lui faudrait avoir désormais recours aux cyclones.

Il me montra d'admirables bosquets de bouleaux qui dataient de cinq ans, c'est-à-dire de 1915, de l'époque où je combattais à Verdun. Il leur avait fait occuper tous les fonds où il soupçon- nait, avec juste raison, qu'il y avait de l'humidité presque à fleur de terre. Ils étaient tendres comme des adolescents et très décidés. La création avait l'air, d'ailleurs de s'opérer en chaîne. Il ne s'en souciait pas : il poursuivait obstinément sa tâche très simple. Mais, en redescendant par le village, je vis couler de l'eau dans des ruisseaux qui, de mémoire d'homme, avaient tou-



jours été à sec. C'était la plus formidable opération de réaction qu'il m'ait été donné de voir. Ces ruisseaux secs avaient jadis porté de l'eau, dans des temps très anciens. Certains de ces villages tristes dont j'ai parlé au début de mon récit s'étaient construits sur des emplacements d'anciens villages gallo-romains dont il restait encore des traces dans lesquelles les archéologues avaient fouillé et ils avaient trouvé des hameçons à des endroits où, au vingtième siècle, on était obligé d'avoir recours à des citernes pour avoir un peu d'eau. Le vent aussi dispersait certaines graines.

En même temps que l'eau réapparut, réapparaissaient les saules, les osiers, les prés, les jardins, les fleurs et une certaine façon de vivre. Mais la transformation s'opérait si lentement qu'elle entraînait dans l'habitude sans provoquer d'étonnement. Les chasseurs qui montaient dans les solitudes à la poursuite des lièvres et des sangliers avaient bien constaté le foisonnement des petits arbres mais ils l'avaient mis sur le compte des malices naturelles de la terre. C'est pourquoi, personne ne touchait à l'oeuvre de cet homme. Si on l'avait soupçonné, on l'aurait contrarié. Il était insoupçonnable. Qui aurait pu imaginer, dans les villages et dans les administrations, une telle obstination dans la générosité la plus magnifique ?

A partir de 1920, je ne suis jamais resté plus d'un an sans rendre visite à Elzéard Bouffier. Je ne l'ai jamais vu fléchir ni douter. Et pourtant, Dieu sait si Dieu même y pousse ! Je n'ai pas fait le compte de ses déboires.

On imagine bien, cependant, que pour une réussite semblable, il a fallu vaincre l'adversité ; que, pour assurer la victoire d'une telle passion, il a fallu lutter avec le désespoir. Il avait, pendant un an, planté plus de dix mille érables. Ils moururent tous. L'an d'après, il abandonna les érables pour reprendre les hêtres qui réussirent encore mieux que les chênes. Pour avoir une idée à peu près exacte de ce caractère exceptionnel, il ne faut pas oublier qu'il s'exerçait dans une solitude totale, si totale que, vers la fin de sa vie, il avait perdu l'habitude de parler. Ou, peut-être, n'en voyait-il pas la nécessité ? En 1933, il reçut la visite d'un garde-forestier éberlué. Ce fonctionnaire lui intima l'ordre de ne pas faire de feu dehors, de peur de mettre en danger la croissance de cette forêt naturelle. C'était la première fois, lui dit cet homme naïf, qu'on voyait une forêt pousser toute seule. A cette époque, il allait planter des hêtres à douze kilomètres de sa maison. Pour s'éviter le trajet aller-retour - car il avait alors soixante-quinze ans -, il envisageait de construire une cabane de pierre sur les lieux mêmes de ces plantations. Ce qu'il fit l'année d'après.

En 1935, une véritable délégation administrative vint examiner la forêt naturelle. Il y avait un grand personnage des Eaux et Forêts, un député, des techniciens. On prononça beaucoup de paroles inutiles. On décida de faire quelque chose et, heureusement, on ne fit rien, sinon la seule chose utile : mettre la forêt sous la sauvegarde de l'État, et interdire qu'on vienne y charbonner.

Car il était impossible de n'être pas subjugué par la beauté de ces jeunes arbres en pleine santé. Et elle exerça son pouvoir de séduction sur le député lui-même. J'avais un ami parmi les capitaines forestiers qui était de la délégation. Je lui expliquai le

mystère. Un jour de la semaine d'après, nous allâmes tous les deux à la recherche d'Elzéard Bouffier. Nous le trouvâmes en plein travail, à vingt kilomètres de l'endroit où avait eu lieu l'inspection. Ce capitaine forestier n'était pas mon ami pour rien. Il connaissait la valeur des choses. Il sut rester silencieux. J'offris les quelques oeufs que j'avais apportés en présent. Nous partageâmes notre casse-croûte en trois et quelques heures passèrent dans la contemplation muette du paysage. Le côté d'où nous venions était couvert d'arbres de six à sept mètres de haut. Je me souvenais de l'aspect du pays en 1913 : le désert. Le travail paisible et régulier, l'air vif des hauteurs, la frugalité et surtout la sérénité de l'âme avaient donné à ce vieillard une santé presque solennelle. C'était un athlète de Dieu. Je me demandais combien d'hectares il allait encore couvrir d'arbres ? Avant de partir, mon ami fit simplement une brève suggestion à propos de certaines essences auxquelles le terrain d'ici paraissait devoir convenir. Il n'insista pas. "Pour la bonne raison" me dit-il après, " que ce bonhomme en sait plus que moi".

Au bout d'une heure de marche - l'idée ayant fait son chemin en lui -, il ajouta : "Il en sait beaucoup plus que tout le monde. Il a trouvé un fameux moyen d'être heureux". C'est grâce à ce capitaine que, non seulement la forêt, mais le bonheur de cet homme furent protégés. Il fit nommer trois gardes forestiers pour cette protection et il les terrorisa de telle façon qu'ils restèrent insensibles à tous les pots-de-vin que les bûcherons pouvaient proposer. L'oeuvre ne courut un risque grave que pendant la guerre de 1939. Les automobiles marchant au gazogène, on n'avait jamais assez de bois. On commença à faire des coupes dans les chênes de 1910, mais ces quartiers sont si loin de tous réseaux routiers que l'entreprise se révéla très mauvaise au point de vue financier. On l'abandonna. Le berger n'avait rien vu. Il était à trente kilomètres de là, continuant paisiblement sa besogne, ignorant la guerre de trente-neuf comme il avait ignoré la guerre de quatorze.

J'ai vu Elzéard Bouffier pour la dernière fois en juin 1945. Il avait alors quatre-vingt-sept ans. J'avais donc repris la route du désert, mais maintenant, malgré le délabrement dans lequel la guerre avait laissé le pays, il y avait un car qui faisait le service entre la vallée de la Durance et la montagne.

Je mis sur le compte de ce moyen de transport relativement rapide le fait que je ne reconnaissais plus les lieux de mes premières promenades. Il me semblait aussi que l'itinéraire me faisait passer par des endroits nouveaux. J'eus besoin d'un nom de village pour conclure que j'étais bien cependant dans cette région, jadis en ruine et désolée. Le car me débarqua à Vergnons. En 1913, ce hameau de dix à douze maisons avait trois habitants. Ils étaient sauvages, se détestaient, vivaient de chasse au piège : à peu près dans l'état physique et moral des hommes de la préhistoire. Les orties dévoraient autour d'eux les maisons abandonnées. Leur condition était sans espoir. Il ne s'agissait pour eux que d'attendre la mort : situation qui ne prédisposait guère aux vertus. Tout était changé. L'air lui-même. Au lieu des bourrasques sèches et brutales qui m'accueillaient jadis, soufflait une brise souple chargée d'odeurs. Un bruit semblable à celui de l'eau venait des hauteurs : c'était celui du vent dans les forêts. Enfin, chose plus étonnante, j'entendais le vrai bruit de l'eau coulant dans un bassin. Je vis qu'on avait fait une fontaine, qu'elle était abondante et, ce qui me toucha le plus, on avait



planté près d'elle un tilleul qui pouvait déjà avoir dans les quatre ans, déjà gras, symbole incontestable d'une résurrection. Par ailleurs, Vergnons portait les traces d'un travail pour l'entreprise duquel l'espoir est nécessaire. L'espoir était donc revenu. On avait déblayé les ruines, abattu les pans de murs délabrés et reconstruit cinq maisons. Le hameau comptait désormais vingt-huit habitants dont quatre jeunes ménages.

Les maisons neuves, crépies de frais étaient entourées de jardins potagers où poussaient, mélangés mais alignés, les légumes et les fleurs, les choux et les rosiers, les poireaux et les gueules-de-loup, les céleris et les anémones. C'était désormais un endroit où l'on avait envie d'habiter. A partir de là, je fis mon chemin à pied. La guerre dont nous sortions à peine n'avait pas permis l'épanouissement complet de la vie, mais Lazare était alors hors du tombeau. Sur les flancs abaissés de la montagne, je voyais de petits champs d'orge et de seigle en herbe ; au fond des étroites vallées, quelques prairies verdissaient. Il n'a fallu que les huit ans qui nous séparent de cette époque pour que tout le pays respandisse de santé et d'aisance. Sur l'emplacement des ruines que j'avais vues en 1913 s'élèvent maintenant des fermes propres, bien crépies qui dénotent une vie heureuse et confortable. Les vieilles sources, alimentées par les pluies et les neiges que retiennent les forêts se sont remises à couler. On en a canalisé les eaux. A côté de chaque ferme, dans des

bosquets d'érables, les bassins des fontaines débordent sur des tapis de menthe fraîches.

Les villages se sont reconstruits peu à peu. Une population venue des plaines où la terre se vend cher s'est fixée dans le pays, y apportant de la jeunesse, du mouvement, de l'esprit d'aventure. On rencontre dans les chemins des hommes et des femmes bien nourris, des garçons et des filles qui savent rire et ont repris goût aux fêtes campagnardes. Si on compte l'ancienne population, méconnaissable depuis qu'elle vit avec douceur, et les nouveaux venus, plus de dix mille personnes doivent leur bonheur à Elzéard Bouffier.

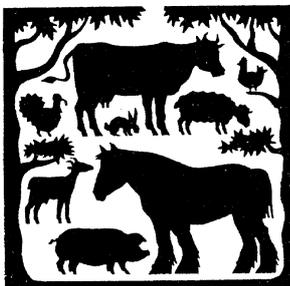
Quand je réfléchis qu'un homme seul, réduit à ses simples ressources physiques et morales, a suffi pour faire surgir du désert ce pays de Chanaan, je trouve que, malgré tout, la condition humaine est admirable. Mais quand je fais le compte de tout ce qu'il a fallu de constance dans la grandeur d'âme et d'acharnement dans la générosité pour obtenir ce résultat, je suis pris d'un immense respect pour ce vieux paysan sans culture qui a su mener à bien cette oeuvre digne de Dieu.

Elzéard Bouffier est mort paisiblement en 1947 à l'hospice de Banon.

Jean Giono

La Ferme Rare

de Julie Wabbes



Elevage d'animaux rustiques belges (espèces menacées)

Aux derniers Jardins d'Aywières, nous avons eu la surprise de découvrir au milieu des prairies, un enclos divisé en quelques parties où brouaient un robuste cheval de trait, une belle vache rouge et quelques chèvres. Comme c'était l'heure de traite, nous avons été invités à déguster un verre de lait de vache et de chèvre et n'avons pas manqué cette occasion.

Curieux de cette initiative, nous avons appris que ces animaux venaient de la Ferme Rare de Julie Wabbes installée à Wavre, ferme relationnelle où étaient réunis un élevage d'animaux rustiques belges dont les espèces sont menacées.

Cette initiative a pour but de réconcilier authenticité, simplicité et progrès. Elle tend à permettre aux enfants de vivre en relation avec les animaux qu'ils aiment et découvrir des races qu'ils ne connaissent pas ou dont ils ont peur. Apprendre à connaître les aliments, les odeurs, les caractéristiques et l'utilité de chacun.

A 20 km de Bruxelles, à Wavre, tout près et pourtant si loin du monde : chevaux de trait belges, vaches rouges de Flandre occidentale, truies belges, chèvres belges des Bruyères, moutons, poules et volailles belges rares, mais aussi fruits et légumes rustiques et non traités.

Des visites à la ferme comprenant promenades, goûter et travail à la ferme, des séjours en week-ends ou plus longs, en internat, sont organisés.

Écouter manger les chevaux - Traire une vache à la main - Caresser un cochon qui sent bon - Brosser et traire une chèvre - Compter les moutons tout éveillé - Ramasser les oeufs pour les manger - Goûter les merveilles du potager.

Vous pouvez obtenir tous renseignements et conditions à :
LA FERME RARE
ch. de Bruxelles 400 - 1300 WAVRE.
Pour séjours et visites sur rendez-vous, téléphonez au 010/24 51 61
ou Fax 010/ 22 81 81.

Avez-vous versé votre cotisation annuelle au compte 001-2326233-55 de l'asbl Lasne Nature 1380 Lasne ?

C'est elle qui nous permet d'éditer ce bulletin.

Vous pouvez nous atteindre à ces numéros :

PRÉSIDENTE :

Yves LIMAUGE au 633 28 23

SECRETARIAT ET RÉDACTION :

Didier GELUCK au 633 30 24

TRÉSORERIE :

Joël DULLIER au 654 09 02

GROUPE SENTIERS :

Pascale LAMBERT au 633 64 90

Paul LECHARLIER au 633 15 87

RÉSERVE NATURELLE DU RU MILHOUX :

Erik SEVERIN au 653 55 79 après 20h.

CONSERVATEUR DE LA RÉSERVE :

Eric de MEVIUS au 633 30 29

EAU ET POLLUTIONS :

Alain CHARLIER au 633 41 93 après 18h.

URBANISME,

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Fernand DEBREYNE au 633 13 50

GROUPE BATRACIENS :

Johanna LEUPEN au 633 24 71

CONTACTS AVEC LES ÉCOLES. FLORE, FAUNE :

Françoise TOBIE au 633 35 03



Dans notre dernier numéro, nous avons évoqué l'enquête de la région wallonne au sujet du Plan wallon des déchets baptisé "HORIZON 2010" et demandé que les habitants réagissent en envoyant à la Région via la Commune leurs observations et critiques.

Ce projet, qui ne compte pas moins de 500 pages, a rebuté la plupart de ceux qui ont voulu en faire l'analyse tant il abordait de problèmes et était bourré de chiffres impossibles à vérifier. Le simple citoyen, et même une association comme la nôtre sont peu armés pour ce genre d'étude.

C'est pourquoi l'association régionale Inter-Environnement Wallonie a pris en charge l'étude par ses spécialistes des divers aspects du plan.

Elle a organisé dans toutes les provinces des réunions avec les associations locales qui en sont membres (nous y avons participé) et recueilli des avis qui viendront étayer, renforcer les analyses qu'elle fait parvenir au ministère.

D'autre part, de nombreuses voix se sont élevées contre ce plan qui, s'il avait le grand mérite d'exister, présentait le défaut majeur d'accepter les déchets comme une sorte de fatalité alors que c'est à la base, à leur production qu'il convient de s'attaquer.

Nous avons cependant envoyé un rapport de 7 pages de remarques et suggestions limitées au plan local.

La prévention

S'attaquer à la base, à la production, des déchets nous semble essentiel. Pour prendre un exemple simple, n'est

-il pas aberrant de prêcher la préservation des arbres, la récupération des papiers et cartons et d'admettre sous prétexte de libre concurrence la distribution à tous les abonnés au téléphone de 6 Bottins.

Nous demandons avec insistance que le personnel enseignant soit formé à l'éco-consommation et puisse faire passer aux enfants les messages ...qui atteindront, avec un peu de chance, leurs parents.

Production et élimination des déchets au niveau individuel

Nous souhaiterions qu'il y ait un effort

en cause tous les six mois, doit être poursuivie pour les bulles à verre, bouteilles de plastique, papiers. Cependant, la généralisation des collectes sélectives à domicile serait, de loin, préférable.

Parcs à conteneurs

Ces parcs connaissent un grand succès et ont démontré leur utilité mais, revers de la médaille, sont surchargés. Chaque commune devrait avoir son parc à conteneur, ce qui éviterait de longs déplacements et des conteneurs encombrés.

Déchets de jardins ne pouvant être compostés

Nous demandons que soient créées des aires de broyage et de compostage de ces gros déchets, et, en retour, la fourniture de compost aux particuliers.

Ramassage de gros encombrants

Il doit se poursuivre en parallèle avec l'activité des parcs à conteneurs.

Incinération

Nous combattons avec vigueur la politique tendant à considérer l'incinération des déchets comme LA SOLUTION. Nous insistons sur la priorité absolue qui doit être donnée à la diminution drastique de la masse des déchets, le compostage, le recyclage plutôt que cette incinération qui, même avec les meilleurs filtres, rejette dans l'atmosphère des substances nocives.

Enfin, nous insistons afin que nos autorités étudient toutes les expériences menées dans les pays ou régions voisines, la Flandre, par exemple, où des expériences intéressantes sont développées.

H O R I Z O N 2 0 1 0

le plan wallon des déchets

réel d'unification des modes de traitement des déchets, de leur collecte, de leur élimination...et de leur taxation dans toutes les communes.

Pour les poubelles, la vente d'étiquettes nous semble être le système le plus juste puisque celui qui dépose beaucoup de déchets paie davantage que celui qui trie et recycle. Nous préconisons la vente de deux types d'étiquettes (sacs de 100 et 50 l) pour les petits ménages, les isolés, etc.

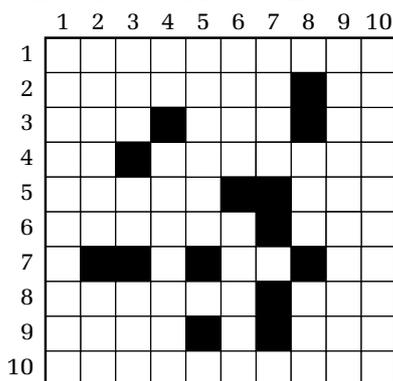
Déchets organiques

Puisqu'ils constituent l'essentiel de ce qui se retrouve dans les poubelles il convient de populariser le compost, et ses avantages en milieu rural.

Élimination, collecte, triage des déchets

Une politique cohérente, non remise

MOTS CROISÉS



M.M.L.

SOLUTION DU N° 31

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	T	E	L	L	A	I	R	E	S
2	A	U	B	E	P	I	N	E	S	
3	L	S		N		S	O	J	A	S
4	I	S	A	T	I	S		E	U	E
5	C	I	V	E		E	S	T		Q
6	A	L	E	S		L	E	S	S	U
7	I	A	S		I	L	L		I	O
8	R	G		A	N	E	A	N	T	I
9	E	E	N		C		N	O	V	A
10	S		O	C	A	R	I	N	A	S

3 vertical - LS: Léopold Stokowski

HORIZONTELEMENT

1. Plante d'eau douce ou signe du zodiaque. • 2. Terminé en pointe fine. - Divinité personnifiant la terre (tombée sur la tête). • 3. A toujours un projet. - Étendue de cailloux (de dr. à g.). - Partie située au-dessus de l'insertion d'une feuille sur le rameau qui la porte (phon.) • 4. Des gens. - Plante de la famille des plombaginacées (pas au P.L.I.). • 5. Unité de pression. - Rivière alpestre. • 6. Petite ciguë. - Du verbe avoir. • 7. Germanium. - Marque le dédain. • 8. Ainsi fera le veau. - Est grand ouvert. • 9. Le hamster y fait ses provisions (de dr. à g.). - Presque arrivé. • 10. Plantes moussantes de la famille des caryophyllacées.

VERTICALEMENT

1. Bleus. • 2. Plante de montagne. - Écuma en voyelles. • 3. Plante parasite. - Interjection. - Signal bref. • 4. Préfixe privatif. - Carreau de faïence au Portugal. • 5. Mammifères carnivores. • 6. Donne pour vrai ce qui est faux (de b. en h.). - Perdit. • 7. Ventile. • 8. Aber. - Loup marin. • 9. Qualité d'un conifère. • 10. Arbrisseaux épineux.



Lasne Nature

JUNIOR

Les aventures de NIC et NAT

Aujourd'hui, nos fiches te présentent quelques plantes qui se trouvent aux abords de nos mare et étang de la Réserve du Ru Milhoux.

FICHE n° 5 LE ROSEAU

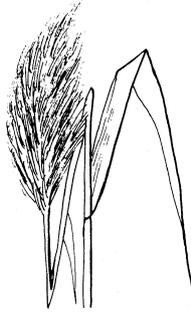
Nom savant : le Phragmite.

Famille des Graminées.

Au Ru Milhoux, nous les observons en roselières (c'est un ensemble de roseaux). Elles abritent de nombreux oiseaux qui viennent y nicher.

Attention, à ne pas confondre avec la massette.

Le roseau se reconnaît à son plumet assez clair qui est en réalité sa fleur.

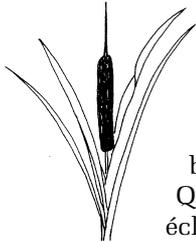


FICHE n° 6 LA MASSETTE

Nom savant : Typha latifolia.

Elle aime les endroits boueux et pousse parfois le long des rivières.

Elle se reconnaît facilement à ses fleurs qui se rassemblent en un épi brun très serré, en forme de massue. Quand ces épis sont tout à fait mûrs, ils éclatent et libèrent une multitude de petites fleurs blanches qui s'envolent. Ses longues feuilles d'environ 2 cm de largeur peuvent atteindre 1 m 50 à 2 m de hauteur.



FICHE n° 7 L'IRIS JAUNE

Nom savant : Iris pseudacorus.

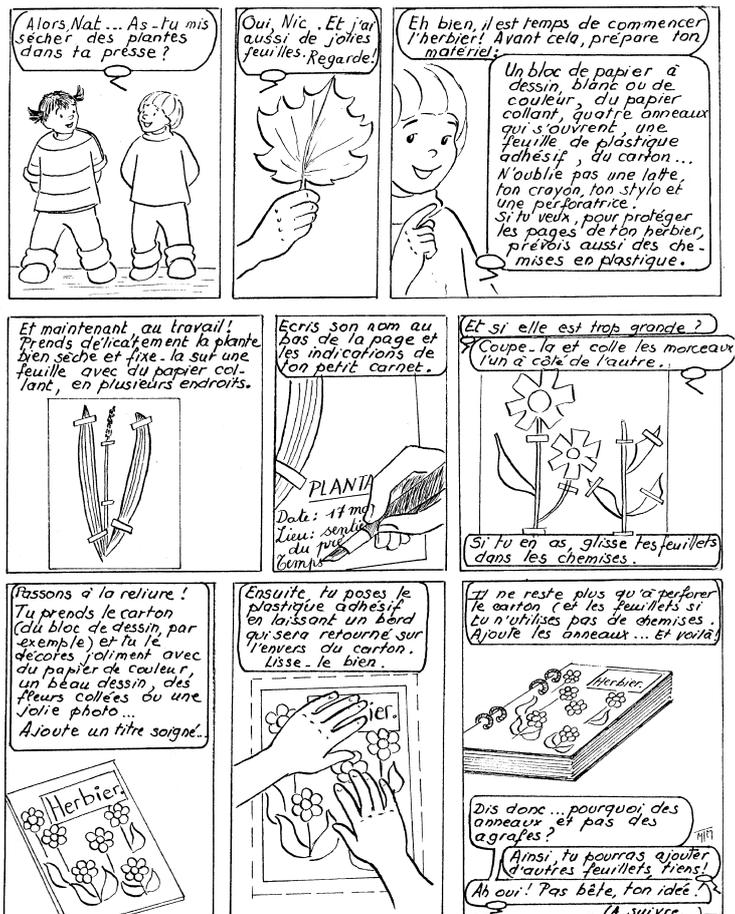
Famille des Iridacées.

On l'appelle aussi iris des marais. Ses tiges dressées portent des feuilles en forme de "lames" à nervures parallèles, vert bleuté.

Les tiges supportent de grandes fleurs jaune vif qui fleurissent de mai à juillet.

L'iris jaune est originaire d'Europe et d'Asie.

L'iris est l'emblème de Bruxelles, car cette ville était, à l'origine construite sur des marais.



UN CONCOURS : UNE MARE DE RÊVE

Tu as observé une mare.

Tu as regardé des livres et nos articles.

Dessine maintenant des plantes et des animaux qui vivent dans et autour de la mare.

Envoie-nous ton dessin. Le plus beau sera récompensé et publié dans notre revue.

N'oublie pas d'indiquer au dos de ton dessin ton nom, ton âge et ton adresse.

Françoise et Marie

Voici arrivé le temps des cadeaux.

Montre ces quelques exemples de jeux à tes parents.

Au WWF (02/ 340 09 34)

Un jeu de l'oie avec une série de questions sur l'environnement : "Sauvons nos grenouilles" par C. Royaux et P. Geerts.

Une clé de détermination et de description des animaux de la mare : "À la découverte de la mare" par C. de Potter - Education - Environnement (1985).

Chez Calozet (02/ 245 13 20)

Pour les plus grands : "Le grand jeu de la nature" créé pour l'année de l'environnement.

Chez Eveil et Jeux (02/ 626 14 30)

Alpha nature (dès 8 ans).

Jeux des 7 familles : Oiseaux, champignons, insectes.

La prochaine fois, nous parlerons des petits animaux et insectes qui vivent dans la mare.

Si tu veux conserver tes fiches, colles-les sur des cartons ou du papier à dessin d'environ 10 cm sur 12 cm.

Les textes étant de longueur différente, tu les colleras sur ces cartons qui, ayant tous la même grandeur, seront classés plus facilement.

**PROMENADE****LES CHAMPIGNONS
SERONT-ILS AU RENDEZ-VOUS ?**

C'est en effet au début du mois d'août que Lasne Nature a fixé rendez-vous aux champignons pour le samedi 14 septembre (l'agenda doit être établi bien à l'avance).

Chacun a le temps de se préparer pour cette rencontre, qui généralement est appréciée des participants.

Mais cette année, la saison estivale va se dérouler de façon inhabituelle en Belgique, à savoir dans la canicule et une relative sécheresse.

Or, les bonnes conditions pour la pousse des champignons sont la chaleur et l'humidité, et cette dernière fait cruellement défaut.

Une semaine avant le jour J, notre guide Luciano Dandréas (Cercle des Guides Nature du Brabant), va en reconnaissance à La Hulpe pour s'assurer que les visités sont prêts à recevoir les visiteurs. Il ne rencontrera que 9 espèces ce jour-là, ce qui est peu quand on sait que le règne des champignons est un groupe d'organismes estimé à 800.000 espèces réunies en plus de 400 familles.

Le matin du 14, je me lève réconforté. La nuit a été pluvieuse et le soleil matinal est au rendez-vous.

À 13 heures, alors que le soleil ne nous a pas quittés de toute la matinée, un orage se déclare sur notre région, ce qui atténue ma joie, pensant que les amateurs vont se décourager.

En chemin, je continue à déchanter en découvrant que la route de Gaillemarde est fermée pour cause de travaux. Encore un obstacle à notre rencontre. C'est franchement inquiet que je me retrouve à 13 h 30 au lieu de rendez-vous, seul...

La rencontre pourra-t-elle avoir lieu ? Après quelques minutes les premiers intéressés commencent à arriver. Les paniers sortent des coffres. Ils sont optimistes, et certains espèrent un bon dîner "champignons" ce soir. C'est finalement un groupe d'une quinzaine de visiteurs- mycologues qui part à la recherche des champignons de cet après-midi.

Luciano nous rappelle quelques notions de mycologie, nous distribue une clé de détermination des grandes familles, et déjà les premières rencontres s'opèrent.

Les chercheurs découvrent nos hôtes camouflés dans les feuilles mortes, sous les taillis, sur les branches

mortes.

Ce sont plus de vingt espèces qui seront identifiées, dont une partie seulement sont comestibles, bien sûr, l'autre étant déconseillée, voire dangereuse.

Suite à cette après-midi instructive, passée en plein air, chacun retournera chez soi, certains d'entre-nous avec le repas du soir tant espéré.

J'ai aussi retrouvé la quiétude qui m'avait abandonné en ce début d'après-midi.

Merci à notre guide, à tous ceux qui nous ont accompagnés et à nos hôtes champignons.

WILLY CALLEUW

CONFÉRENCE**LA HAIE
DANS LA VIE RURALE**

et l'expérience de Chastre.

Soucieuse de développer les connaissances des Lasnois en matière de plantation, Lasne nature avait invité ce 5 novembre Jean-François Maljean, ingénieur agronome du Laboratoire d'Écologie des Prairies de l'UCL.

Une cinquantaine de personnes ont écouté un intéressant exposé doublé d'une superbe exposition sur le sujet, prêtée par la Région wallonne.

Je ne vais pas répéter ici tout ce qui a été dit.

Que l'on se rappelle simplement que les haies peuvent présenter différents profils selon leur fonction.

Du simple écran visuel au brise-vent et à l'antiruissement des eaux en passant par la haie paysagère, la haie abri de faune sauvage et la haie mellifère, le choix est vaste.

Vaste également le choix des arbustes à planter, eux aussi, selon la destination du "mur vert", la qualité du sol et le temps que l'on peut y consacrer.

Certains végétaux sont exigeants quant à la fréquence de la taille, d'autres souffrent d'attendre sans dommage. Cependant la DIVERSITÉ est le MAÎTRE MOT.

Je laisse maintenant la parole à Christiane Percsy qui vous donnera une mine de renseignements si vous désirez planter une haie.

Vous obtiendrez gratuitement son livre HAIES ET BANDES BOISÉES DANS NOTRE ENVIRONNEMENT (publié par la Ministère de la Région wallonne, AVES et les RNOB) en téléphonant au numéro vert 0800/ 11901.

M.M. LECHARLIER

**Ce n'est pas nous qui
le disons... (Suite de la p.3)**

l'école communale distante de 80 mètres à peine, et sur les habitants de ce quartier fortement urbanisé. Les contestataires se sont mobilisés et ont adressé une pétition de quelque 450 signatures au collègue échevinal. Celui-ci avait émis un avis favorable à cette station-relais après obtention du permis de bâtir et moyennant versement à la fabrique d'église d'une redevance annuelle de 180.000 F.

Quel impact ?

Trois autres installations d'antennes de ce type étant envisagées par Proximus (à la cité administrative de Namur, à Jambes et à Saint-Servais), les autorités communales ont organisé à la mi-octobre un débat contradictoire réunissant les promoteurs de Belgacom, les contestataires et leurs experts, et les membres de la commission communale de l'environnement présidée par l'échevin Bernard Poncet.

Alors qu'il n'existe actuellement aucune norme légale concernant les émetteurs de téléphonie mobile, des antennes ont déjà été installées dans notre pays aussi bien sur des clochers d'églises que sur des toitures d'écoles ou d'hôpitaux. Les experts des riverains préconisent cependant que ces antennes GSM soient distantes d'au moins 300 mètres des habitations comme cela se fait déjà en Australie et en Nouvelle-Zélande. Car on ne connaît pas encore très bien les effets nocifs éventuels sur la santé d'une exposition permanente à des champs électromagnétiques à très haute fréquence (dans la gamme des micro-ondes), même s'ils sont de faible intensité.

Afin d'être mieux informée à cet égard, la Ville (de Namur) a demandé à des experts universitaires de plancher sur la question. A noter que plusieurs communes wallonnes (dont Andenne et Tournai) ont déjà refusé l'installation d'antennes GSM en zone d'habitat et que d'autres sites plus éloignés ont été choisis. A Namur, l'antenne de Saint-Marc a mis en évidence l'existence de nuisances sonores provoquées par la cabine technique équipée de ventilateurs fonctionnant en continu.



Nouvelles cartes postales

A la demande de nombreux amis, nous avons édité de nouvelles cartes ou plutôt 6 toutes nouvelles et 3 épuisées mais qui nous sont souvent demandées.

Nous les publions toutes sur un carton plus fort, recouvert d'un verni spécial qui les rend plus belles, plus résistantes.

Vous en trouverez ci-contre les photos. Nous avons, pour la facilité, gardé les anciens numéros d'ordre de ces cartes tels qu'ils ont été publiés dans le passé et donné aux nouvelles d'autres numéros.

1. Place communale d'Ohain. - 5. Vallée du Smohain. - 7. Eglise de Couture-St-Germain. - 21. Petit étang à



Lasne. - 22. Jardins d'Aywiers. - 23. Croix du Bailli aux étangs de Maransart. - 24. Eglise de Lasne. - 25. Place Communale d'Ohain (hiver) - 26. Rue de l'Eglise St-Etienne.

Dix cartes postales sont tout à fait épuisées tandis que quelques exemplaires des cartes postales n° 4, 12, 15,

16, 18 et 20 sont encore disponibles. Vous recevrez toutes les cartes que vous désirez en versant par carte la somme de 20 F au compte : 001 - 2326233 - 55 de l'asbl Lasne Nature 1380 LASNE. Les frais postaux à ajouter à votre versement sont de 32 F jusqu'à 10 cartes et de 50 F au-delà de 10.

CONTRAT DE RIVIÈRE

Dans le cadre du contrat de rivière, notre association participa dernièrement au nettoyage des rives du Smohain et de la Lasne.

Cette opération "nettoyage" s'est déroulée dans le bassin de la Dyle, le but étant de sensibiliser les riverains à l'état désastreux des rives de nos rivières.

Nous avons choisi deux sites. Le premier, le long du Smohain, route de La Marache et le second le long de la Lasne à hauteur des étangs de Renipont.

Avec l'aide des scouts de la troupe HMS, 8 courageux volontaires ainsi que le responsable G.Auspert, nous avons ramassé 17 sacs de détritus au niveau des étangs sur une distance de 200 mètres !

Ensuite, nous nous sommes rendus pour le pique-nique au collège de Biéreau à Louvain-la-Neuve.

L'après-midi, des guides nature proposèrent aux enfants des promenades à thème dans le bois de Lauzelle.

Ce fut une grande réussite car plus de 200 enfants participèrent à cette journée. Il a également été prévu, pour décourager les pollueurs, de placer des panneaux aux endroits qui ont fait l'objet d'un nettoyage.

Alain CHARLIER
Responsable du Groupe EAUX



Pour les cartes de vœux, c'est-à-dire ces mêmes vues collées sur un carton double portant à l'intérieur la formule manuscrite "Meilleurs vœux", cartes placées sous enveloppe, le prix est de 30 F par carte (enveloppe comprise)

Les frais postaux s'élèvent dans ce cas à 50 F jusqu'à 10 cartes et 80 F au-delà.





10^{ème} JARDINS d'AYWIERS

Premier week-end d'octobre 97.

Cela fait la dixième fois que les Jardins d'Aywiers ouvrent leurs portes à tous les amateurs et professionnels des jardins et de la vie au grand air.

La 10^{ème} fois également que notre association y tient un stand. Cet automne, nous l'avons centré sur les sentiers, la deuxième édition du livre "Lasne et ses balades", ainsi que la présentation d'un panneau-test de balisage des sentiers, balisage qui va être entrepris par la Commune.

Mais, nous n'étions que l'un des 130 participants de ces journées d'automne.

Quelques-uns ont été particulièrement remarquables.

La Région wallonne était présente pour la première fois avec un stand consacré au thème de la haie champêtre.

Ce stand accueillait aussi Erik et Eve Severin qui donnaient des explications très visuelles sur le compost.

Les RNOB étaient présentes non loin de là et leur représentante pour le Brabant wallon, Christiane Percsy donna, le dimanche matin, une conférence sur le thème "Comment et pourquoi planter des haies". Salle comble.

Les enfants furent cette fois-ci, particulièrement gâtés. Plusieurs exposants les accueillirent. Citons "La ferme des enfants", le stand avec les barques traditionnelles, les éla-gueurs qui les faisaient grimper dans les arbres, sans oublier cet exposant qui avait rassemblé toutes sortes d'instruments bizarroïdes composés surtout de bambous et dont les enfants pouvaient jouer à loisir. Malgré la diversité des sons, ce ne fut jamais la cacophonie.

En résumé, une édition des Jardins d'Aywiers très festive et intéressante.



RECONNAISSEZ-VOUS CE LIEU ?

Oui bien sûr, c'est le pignon nord de la Ferme de la Belle-Alliance.

Au soir de la fameuse bataille de Waterloo, Wellington et Blücher s'y rencontrèrent. Cette bataille, les Allemands ne l'ont jamais appelée "de Waterloo" mais "de la Belle-Alliance". Tous les livres d'histoire mentionnent ce lieu célèbre.

Que le bâtiment soit devenu un café, un bar, un restaurant, quoi de plus naturel; il l'était déjà avant la bataille.

Mais, que l'inscription "La Belle Alliance" ait été supprimée et remplacée tout d'abord par l'enseigne lumineuse "l'Arc en Ciel" puis, plus récemment, par les peintures que l'on voit sur la photo et une enseigne lumineuse vantant une bière, sans parler de ce grand drapeau américain et des ballonnets de mêmes couleurs qui ont flotté là il y a peu, en voilà trop.

Qui a parlé de "sauvegarde du Patrimoine" ?

D.G.

COTISATIONS

La cotisation à l'asbl de Lasne Nature est valable 12 mois quelle que soit l'époque ou elle a été souscrite.

Elle est au minimum de 300 F l'an, tandis que pour les jeunes de moins de 18 ans, elle est libre.

À verser au compte 001-2326233-55 de Lasne Nature asbl 1380 Lasne

ENLÈVEMENT DES GROSSES PIÈCES

DÉCEMBRE

LUNDI 1er, dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du lundi.

MERCREDI 3, les rues du mercredi.

VENDREDI 5, les rues du vendredi.

MARDI 9, les rues du mardi.

JEUDI 11, les rues du jeudi.

FÉVRIER

LUNDI 2, dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du mardi.

MERCREDI 4, les rues du mercredi.

VENDREDI 6, les rues du vendredi.

MARDI 10, les rues du mardi.

JEUDI 12, les rues du jeudi

N'oubliez pas de coller une étiquette sur ces grosses pièces.

ENLÈVEMENT DES PAPIERS ET CARTONS :

La collecte débute à 7 heures du matin. Les papiers et cartons doivent être solidement ficelés ou placés dans des boîtes en carton ficelées elles aussi, de façon à ce que les papiers ne s'envolent pas durant le transport.

ATTENTION ! CETTE COLLECTE A TOUJOURS LIEU LE LUNDI, QUEL QUE SOIT LE JOUR DE LA TOURNÉE DE RAMASSAGE DES POUBELLES.

DÉCEMBRE

LUNDI 1er, dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du mardi.

LUNDI 8, dans les rues du lundi.

LUNDI 15, dans les rues du mercredi

et du vendredi.

LUNDI 22, dans les rues du jeudi.

JANVIER

LUNDI 5, dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du mardi.

LUNDI 12, dans les rues du lundi.

LUNDI 19, dans les rues du mercredi et du vendredi.

LUNDI 26, dans les rues du jeudi.

FÉVRIER

LUNDI 2, dans les rues de la tournée de ramassage des poubelles du mardi.

LUNDI 9, dans les rues du lundi.

LUNDI 16, dans les rues du mercredi et du vendredi.

LUNDI 23, dans les rues du jeudi.

et, nous vous annonçons déjà pour mars, que les cartons et papiers seront enlevés les lundis 2, 9, 16, et 23.



AGENDA

DÉCEMBRE 97

SAMEDI 13

JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX. Rendez-vous à partir de 9h30 au bord de la réserve, rue à la Croix (perpendiculaire à la rue de l'Abbaye). Bienvenue à tout moment de la journée pour mener à bien les travaux d'entretien. Bottes indispensables. Potage à midi. Annoncez votre venue en téléphonant au 02/ 633 30 29 ou au 653 55 79 afin que nous puissions prévoir le nombre d'instruments de travail nécessaires.

Pas de réunions du groupe sentiers et de réunion plénière de Lasne Nature, d'autant plus que le dernier jeudi du mois tombe le 25 !

JANVIER 98

DIM. 18

JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX
(voir renseignements divers à la date du samedi 13 décembre).

JEUDI 29

Centre sportif et culturel de Maransart, rue de Colinet. À 18h30 : RÉUNION DU GROUPE SENTIERS et à 20h : RÉUNION PLÉNIÈRE DE LASNE NATURE. BIENVENUE À TOUS.

FÉVRIER 98

MARDI 3

Réunion préparatoire à l'action "BATRA-CIENS à 20h au siège de l'asbl, 3, rue de Fichermont (Tél.: 633.30.24).

SAMEDI 14

JOURNÉE DE GESTION DE LA RÉSERVE DU RU MILHOUX
(voir renseignements divers à la date du samedi 13 décembre).

JEUDI 26

Centre sportif et culturel de Maransart, rue de Colinet. À 18h30 : RÉUNION DU GROUPE SENTIERS et à 20h : RÉUNION PLÉNIÈRE DE LASNE NATURE. BIENVENUE À TOUS.

Lasne Nature, c'est VOUS

Vous le savez, tous les collaborateurs de notre asbl sont bénévoles.

Nous sommes quelques dizaines à remplir diverses tâches et nous savons que d'autres hésitent à se manifester, ne sachant comment nous aider, ou craignent que nous les chargions d'un travail trop contraignant.

Si vous disposez de quelques heures de liberté par semaine, par mois ou seulement d'une manière sporadique, indiquez sur le formulaire ci-dessous dans quel secteur vous seriez prêts à

collaborer avec nous.

Il est évident que nous connaissons mal les trésors de talents de nos membres et en général des habitants de notre commune.

Le nombre des pensionnés et pré-pensionnés augmentant, certains seraient sans doute heureux de trouver une activité enrichissante (plusieurs d'entre eux nous ont proposé leur aide ces derniers mois. Nous les en remercions).

Telle personne ayant de bonnes connaissances juridiques serait sans doute

prête à nous épauler dans l'étude de dossiers liés à l'environnement, à l'urbanisme.

Telle autre, journaliste, écrivain ou simplement aimant écrire, collaborerait volontiers à la rédaction de notre bulletin.

Un ou une documentaliste pourrait lire, classer des revues spécialisées... tandis qu'un bricoleur, construirait des nichoirs, etc.

Tracez une croix face à la rubrique ayant votre préférence et donnez-nous vos coordonnées.

Nous reprendrons prochainement contact avec vous.

JE POURRAIS ÉVENTUELLEMENT VOUS AIDER DANS LE(S) DOMAINE(S) SUIVANT(S) :

- Distribution du bulletin dans les maisons de Lasne (une trentaine de personnes assument déjà cette tâche tous les 3 mois, mais du renfort serait bienvenu).
- Collaboration au travail du Groupe Sentiers.
- Participation aux journées de gestion de la Réserve du Ru Milhous.
- Lecture de la presse spécialisée, constitution de dossiers.
- Aide à la tenue d'un stand lors de fêtes locales.
- Coloriage des cartes des chemins et sentiers.
- Conseils juridiques. Consultation de textes officiels, règlements, etc.
- Contacts avec les écoles.

- Participation à l'inventaire des arbres remarquables.
- Participation au groupe Eau et Contrat de rivière.
- Autres tâches, suggestions:

À découper et renvoyer à :
Lasne Nature, 3 rue de Fichermont 1380 LASNE.
Tél.: 02/ 633 30 24 en indiquant en lettres IMPRIMÉES vos :

Nom et prénom :
Adresse :
Localité :
Téléphone :
Métier ou ancien métier (facultatif) :